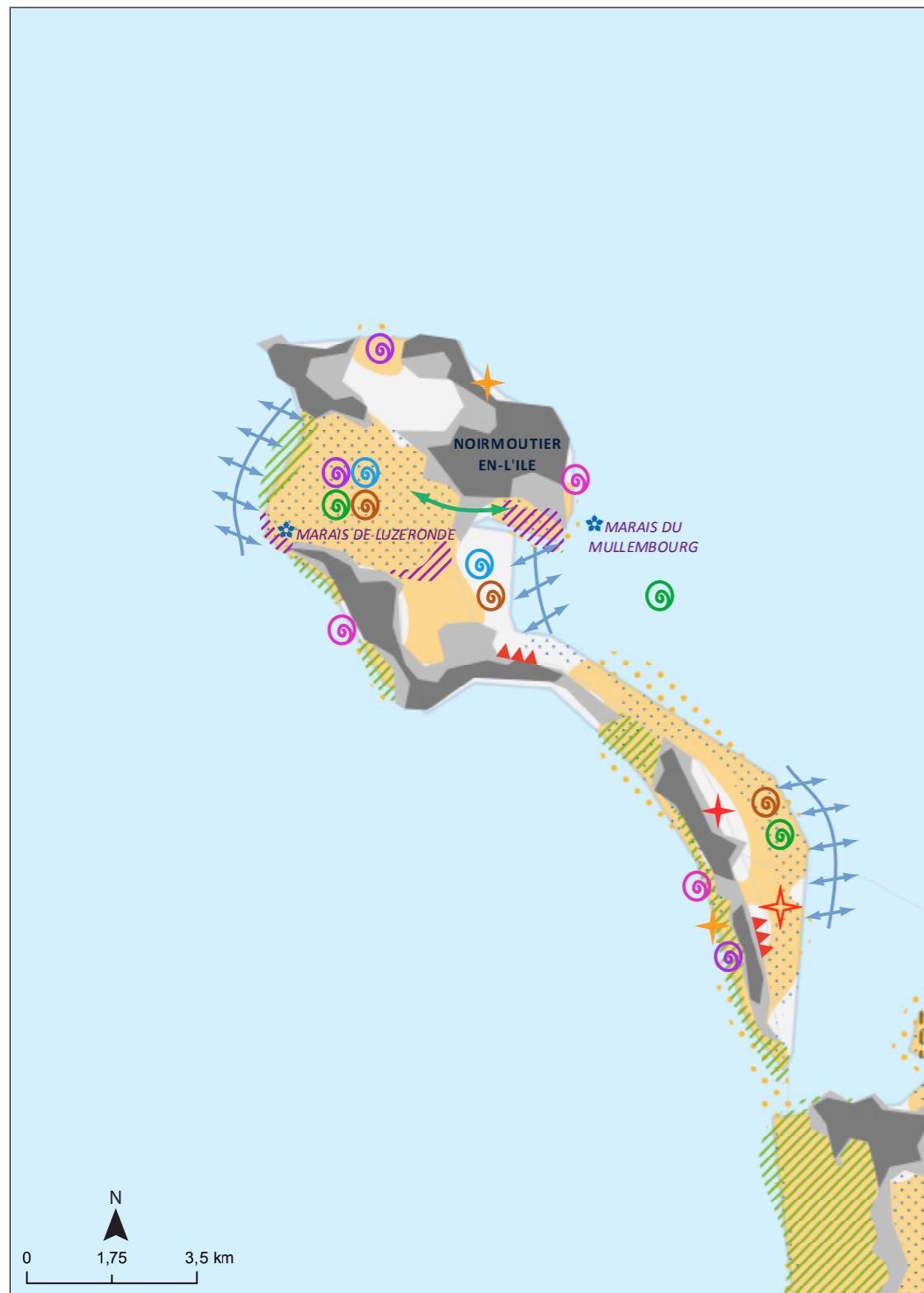


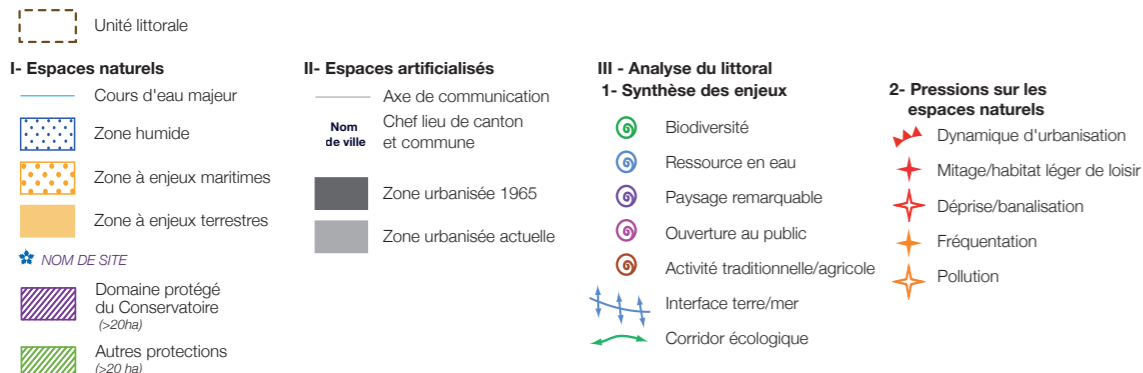
Île de Noirmoutier



© CONSERVATOIRE DU LITTORAL



ENJEUX ET PRESSIONS SUR LES ESPACES NATURELS



Contexte

« L'île aux mimosas », située au large du Marais Breton, présente une occupation du sol variée offrant un tableau de l'ensemble des paysages littoraux vendéens : marais, polders, cultures et massifs dunaires boisés, vasières. Du fait de sa liaison au continent par un pont et de sa proximité avec les agglomérations de Nantes et de la Roche-sur-Yon, l'île a subi une pression d'urbanisation importante.

Enjeux : des paysages insulaires à l'état de nature et maîtrisés

Au nord, le paysage du Marais de Luzeronde est conservé grâce aux activités salicoles et à une agriculture extensive créant des milieux riches en biodiversité. Le vaste massif dunaire s'étendant sur la partie ouest et nord-est de l'île, partiellement fixé par une forêt de chênes verts et de pins maritime, est protégé par une maîtrise foncière de l'Etat et par une gestion de l'ONF

A la périphérie, de vastes espaces marins constitués de platiers rocheux sur la cote ouest et de vasières dans la Baie de Bourgneuf, forment un ensemble naturel de très grand intérêt qui se prolonge jusqu'à l'Ilot du Piler dont la maîtrise foncière est assurée conjointement par le Conservatoire et par l'Etat. Ces espaces qui sont reconnus par les inventaires ZNIEFF/ZICO et inscrits au réseau Natura 2000, sont favorables au développement d'une flore et d'une faune patrimoniales (herbiers de Zostères, récifs d'Hermelles, Omphalodes littoralis, limicoles, Busard cendré, Hibou des marais...). Les vasières, les plages et les côtes au nord sont des sites majeurs pour les oiseaux limicoles en hivernage. Un paysage plus banal domine sur la partie sud-est de l'île, composé d'espaces agricoles en monoculture de pomme de terre (la Bonnotte) et de cultures céréalières, dans des polders complètement asséchés. Sur l'espace marin périphérique, la Baie de Bourgneuf et le Passage du Gois constituent des sites très originaux et appréciés qui sont des haut-lieux de pêche, à pied de biodiversité marine et de tourisme

Pressions : un équilibre naturel fragile

L'urbanisation s'est rapidement développée et a atteint aujourd'hui 30% du territoire. Elle est principalement liée à la croissance touristique devenue le premier facteur de menace sur les espaces naturels de l'île (marais et littoraux sableux). Ainsi, les dimensions paysagère et écologique sont fragilisées autant par le développement des activités balnéaires, que par les aménagements «nécessaires» à l'accueil touristique. Face à ces pressions, l'activité agricole, et notamment l'élevage, s'est réduite avec la pression urbaine (-36% des surfaces agricoles depuis 1988).

Avec 70% de zones situées en dessous du niveau des plus hautes mers, une grande partie de l'île doit être protégée face au risque de submersion marine. Le recul du trait de côte est une préoccupation permanente qui provoque une tendance à l'artificialisation des côtes. L'ensemble du secteur du Marais de Luzeronde est très fortement concerné. Son utilisation actuelle pour l'ostréiculture, la saliculture et l'aquaculture marine constitue une bonne adaptation à ce risque qui restera permanent.

Partenariats

Sur ce territoire insulaire, l'intervention du Conservatoire est aujourd'hui concentrée sur des espaces de marais côtiers : marais salants de Luzeronde et, plus fortement sur la Réserve naturelle nationale de Mullembourg, site d'accueil pour les espèces d'oiseaux d'eaux migrateurs. Cette action est complétée par celle de la Communauté de communes qui a acquis le Polder Sebastopol géré en Réserve naturelle régionale, et par celle du Conseil départemental, propriétaire des dunes de la Tresson.

La gestion de ces espaces est faite en collaboration très étroite avec les collectivités locales, des partenaires naturalistes (LPO) et des professionnels du monde salicole, dans une perspective de développement durable incluant les acteurs économiques du territoire.

L'établissement intervient en complément de l'ONF, protégeant les boisements littoraux, de la Communauté de communes de

Noirmoutier, engagée dans la protection contre la mer ainsi que du Syndicat mixte qui assure le développement de l'aquaculture et des marais salants.

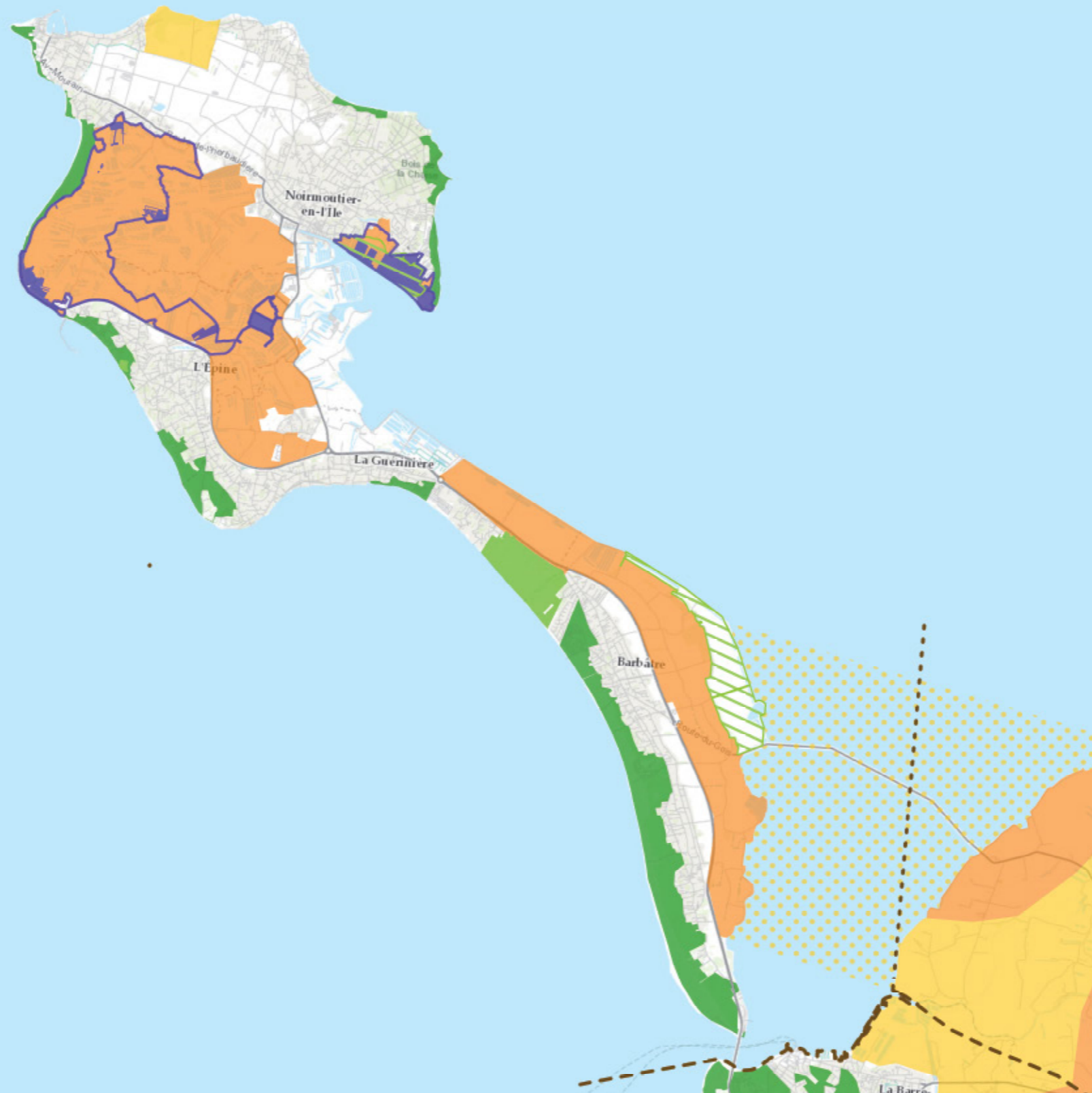
Orientations stratégiques

Un des objectifs prioritaires du Conservatoire sera de conforter son action déjà engagée dans le marais de Luzeronde avec les sauniers réunis au sein d'une coopérative, et avec la LPO gestionnaire de la Réserve de Mullembourg, dont la finalité est principalement écologique, mais qui accueille des activités traditionnelles salicoles.

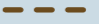





Les choix d'intervention concertés avec d'autres acteurs de la gestion des espaces naturels de l'île (élus, Fédération des Chasseurs, agriculteurs,...) seront étroitement coordonnés avec les autres projets de protection de l'île.

La partie maritime du site du Gois fera l'objet d'une surveillance du fait des nombreuses pressions et conflits d'usages sur le secteur. Un projet de classement est en cours.




Département	Vendée
Nombre de sites	3
Surface protégée par le Conservatoire	80 ha
Surface acquise par le Conservatoire	60 ha
Surface des périmètres autorisés	530 ha
Surface terrestre de l'unité littorale	4 930 ha
Surface totale des zones d'intervention	1 470 ha
Surface des zones d'intervention terrestre	1 470 ha
Surface totale des zones de vigilance	1 940 ha
Surface des zones de vigilance terrestre	60 ha

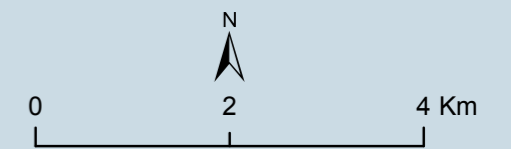


Situation au 1er janvier 2015

-  Unité Littorale
-  Périmètre autorisé du Conservatoire
-  Domaine protégé du Conservatoire
-  Espace naturel sensible
-  Forêt domaniale ²
-  Réserve naturelle/coeur de parc ⁴

Zonage stratégique

-  Zone d'intervention
-  Zone de vigilance
-  Zone de vigilance DPM/DPF ¹



¹ Domaine public maritime, fluvial ou lacustre
² Forêts domaniales, communales et territoriales soumises au régime forestier
³ CEN, autre association
⁴ Protections réglementaires avec gestionnaire et plan de gestion